

## Développer une démarche de prévention des risques psychosociaux

Programme générique en date du 3 avril 2024. Il peut être adapté à vos besoins.

<b>Présentation générale</b>	La prévention des risques psychosociaux est obligatoire pour les employeurs privés ou publics (article L. 4121-1 du Code du travail). Mettre en place une démarche de prévention de ces risques demande une connaissance réglementaire mais aussi un savoir faire dans le diagnostic et la compréhension du processus de ces risques, l'objectif étant de mieux les prévenir via des outils et méthodologies adaptées à l'activité et au contexte. <b>2 avr. 2024, 18:38</b> :
<b>Pré-requis</b>	connaissances de base du code du travail et notions de management individuel et collectif. <b>2 avr. 2024, 19:00</b> :
<b>Objectifs généraux</b>	Cette formation permettra aux stagiaires d'avoir une approche transversale, théorique et pratique afin d'être capable de dérouler les étapes d'une démarche de prévention des RPS dans les organisations. <b>2 avr. 2024, 18:59</b> :
<b>Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables</b>	Connaître les différentes familles de risques psychosociaux tels que le stress et les violences dont fait partie le Harcèlement. Maîtriser le cadre réglementaire associé Comprendre le processus des RPS : facteurs de risques /risques /impacts Diagnostiquer les RPS dans sa structure à l'aide de différents outils Développer une démarche de prévention au niveau organisationnel, managérial et environnemental via l'élaboration d'un plan d'action Inscrire dans le Document Unique le plan d'actions <b>2 avr. 2024, 19:32</b> :
<b>Public concerné</b>	public ayant une connaissance de la législation du travail et une expérience de management ou d'accompagnement de personnes en activité. <b>2 avr. 2024, 18:55</b> :
<b>Modalités d'inscription et délai d'accès</b>	L'inscription se fait directement auprès de Madame Frédérique Laillé, qui est l'interlocuteur pour le recueil des besoins, l'adaptation et l'animation de l'action de formation, la contractualisation, le suivi administratif et la facturation. Des délais de l'ordre d'un mois et demi (en cas de prise en charge OPCO) ou une à deux semaines (financement direct) sont à prévoir entre la demande d'inscription et le démarrage du parcours.
<b>Méthodes mobilisées</b>	Une alternance de théorie et pratique Etudes de cas - Brainstorming- quiz - vidéos - jeux de rôle <b>2 avr. 2024, 19:04</b> :
<b>Ressources pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un support pédagogique sera remis par mail au stagiaire à la fin de la formation</li><li>• Une bibliographie sera indiquée dans le support pédagogique</li></ul> <b>2 avr. 2024, 19:07</b> :
<b>Modalités d'organisation</b>	En présentiel ou à distance, Sur une durée contiguë de 2x7H
<b>Matériel pédagogique</b>	- Besoin d'un vidéo-projecteur en présentiel ( avec prise HDMI) - A distance une connexion via Un logiciel de visio-conférence sera proposé aux stagiaires <b>2 avr. 2024, 19:12</b> :
<b>Modalités d'évaluation</b>	Un positionnement avant l'entrée en formation permet d'adapter les ressources pédagogiques et le déroulement du parcours de formation ( appel téléphonique) En fin de parcours, une évaluation collective impliquant le commanditaire et responsables en présence du formateur est prévue pour évaluer les compétences acquises. Une évaluation des impacts 3 mois après la formation sera proposée. <b>2 avr. 2024, 19:16</b> :

**Accessibilité des personnes en situation de handicap**

L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

**Accès aux formations**

À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / [of@coopaname.coop](mailto:of@coopaname.coop).

**Tarif indicatif**

**Tarif par stagiaire**

1400 € HT (1680 € TTC) Soit 100 € HT (120 € TTC) de l'heure

**Tarif pour un groupe d'une même structure**

3080 € HT (3696 € TTC) Soit 220 € HT (264 € TTC) de l'heure

**Durée**

14 heures

**Intervenant(e)**



**Frédérique Laillé**

Consultante formatrice santé au travail

mon site internet : <https://www.rebond-carriere.fr>

Diplômée en management des ressources humaines ( Master II à l'IGS Paris ), et en psychopathologie ( DU à l'université Pierre et Marie Curie), je forme et conseille les acteurs (managers, directions, préventeurs, service santé au travail, collaborateurs) des entreprises privées et publiques depuis plus de 10 ans dans les domaines de la santé au travail :

- Prévention des risques psychosociaux
- Maintien dans l'emploi et management de situations de handicap
- Développement de la qualité de vie au travail
- Management des changements

**Ses réalisations**

CRYOSTAR (67) -

Création et animation formation sur mesure à la prévention des RPS pour les managers du groupe.

PORT de La ROCHELLE (17) -

Formation sur site et sur mesure : Personnel RH/managers et IRP : Comprendre et manager les situations de handicap

RADIO MCD (92)

- Conseil direction stratégie accompagnement au changement organisationnel -

- Suivi individuel des collaborateurs et managers durant les différentes phases du projet. Accompagnement à distance et présentiel -

INNOVATION PLASTURGIE Composite (01) -

Formation Coaching de la Responsable QVT en vue du déploiement de la démarche de prévention des risques psychosociaux dans le groupe.

Ingénierie et animation de formation sur mesure « Prévention des RPS » à destination de tous les directeurs et managers sur site à Oyonnax.

SCOR Assurance (75) -Ingénierie et animation formation sur mesure « développement et management de la démarche de prévention des RPS » - Personnel cadre RH et management

FRANCE MEDIA MONDE (92) -

Ingénierie et animation cursus de formation « prévention des risques psychosociaux et QVT » auprès des managers et sensibilisation des collaborateurs à la prévention des RPS

Formation collective à distance + Accompagnement individuel.

Ets GRUAU (91) –Formation à distance infirmière santé au travail – détection RPS et prévention du stress et des violences.

MINISTERE de l'intérieur - Formation à distance Prévention des RPS des cadres managers des services des douanes –

PORT DE ROUEN – Formation cadre RH et DIRECTION à la démarche de prévention des RPS -

HOPITAL MAISON BLANCHE (75) Paris - Conception et animation formation « compréhension et intégration des situations de handicap » auprès des cadres de santé et conférence auprès du personnel hospitalier sur site–

Le CENTQUATRE, établissement artistique et culturel de la ville de Paris (75).

Formation-coaching des managers visant à diminuer le stress des collaborateurs

**Contenus**

**Journée 1 / 7H**

?Risques psychosociaux : de quoi parle t-on ?

?Décryptage des mécanismes de construction de la souffrance au travail

?Tendance et évolution du monde du travail

?Les différents risques psychosociaux selon la loi

*Focus sur le stress, burnout, harcèlement et violences*

*Entretien avec un salarié en difficulté ( atelier)*  
*Échanges et analyses des situations rencontrées dans votre environnement*  
*Vigilance face aux organisations spécifiques du travail (de nuit/télétravail/hybride)*  
?Le cadre réglementaire et obligations générales de sécurité de l'employeur  
?Démarche globale de prévention / Objectifs et méthode d'approche  
?Vos points d'appuis (acteurs et création d'un comité de suivi)

**Journée 2 /7H**

?Diagnostic de sa structure et priorités d'actions  
?La prévention étape par étape  
?Outils de pré-diagnostics, diagnostic  
?Les indicateurs à utiliser ou mettre en place pour évaluer et suivre  
?Différents moyens et supports de repérage des RPS  
?Méthodes de régulation *Atelier*  
?Posture face à un collaborateur en difficulté  
?Pistes d'actions collectives au niveau organisationnel et managérial  
?Pistes d'actions individuelles : détection des signaux faibles  
?Inscription du plan d'action dans le document Unique

**3 avr. 2024, 16:10 :**